

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Congrès et Expositions de Bordeaux - INTERFIBRES 2011 - 6, 7 et 8 septembre 2011 au Palais des congrès de Bordeaux - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Congrès et Expositions de Bordeaux organise, les 6, 7 et 8 septembre 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux, la première édition d'un colloque international dénommé Interfibres. Ce salon est une évolution du traditionnel congrès de l'ATIP qui était organisé tous les ans par les professionnels de la filière bois/papier. Conscients que la croissance verte offre de nouvelles perspectives à leur filière, les professionnels du bois/papier ont souhaité se rapprocher des acteurs de la chimie car ces derniers peuvent leur apporter des solutions aussi bien en termes de pérennisation de la ressource, d'amélioration des rendements que des nouvelles valorisations chimiques et applications à haute valeur ajoutée pour leurs matières premières.

L'ambition d'Interfibres est donc de se positionner tous les deux ans à Bordeaux, comme le lieu d'échanges et de rencontres privilégiés, unique en Europe pour la filière bois, papier et chimie. En fédérant tous les acteurs majeurs, Interfibres permettra d'accompagner le développement des filières de l'excellence aquitaine, de favoriser la veille technologique sur les connaissances et tendances des marchés et de contribuer au rayonnement économique scientifique et technologique de notre Région.

Les objectifs de la manifestation Interfibres

Les objectifs d'Interfibres sont de :

- Rassembler pour la première fois les acteurs de cette filière en devenir, c'est-à-dire les industries papetière, chimique, énergétique et les chercheurs dans une dynamique de développement durable,
- Développer les synergies entre ces filières,
- Développer les applications issues des fibres végétales, vierges et recyclées,
- Identifier les solutions aussi bien en termes de pérennisation de la ressource, d'amélioration des rendements, de nouvelles valorisations, porteuses de développements industriels.

Interfibres est à la fois un colloque International mais aussi un rendez-vous d'affaires puisqu'un espace exposition permettra aux entreprises et notamment aux TPE/PME locales d'exposer leurs savoir-faire et de bénéficier de rendez-vous ciblés avec des donneurs d'ordre de la filière. Quarante-vingt stands seront ainsi commercialisés. Le nombre de visiteurs envisagés est de 1 500 professionnels et 150 congressistes participeront au colloque et aux tables rondes.

L'intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

Interfibres s'inscrit dans une suite logique d'initiatives dans le domaine de la chimie durable. La récente structuration des acteurs de la chimie verte au sein d'Aquitaine Chimie Durable, sous l'impulsion de l'Union des industries chimiques, de l'Etat et du Conseil Régional, témoigne qu'une dynamique économique est engagée en Aquitaine. Il est important que la CUB s'y inscrive afin de capter les projets économiques qui pourraient en découler. Dans cet esprit et conformément aux objectifs du schéma métropolitain de développement économique, une étude portant sur la stratégie à mener en direction de cette filière est en cours de lancement par la CUB. Le salon Interfibres s'inscrit clairement dans la logique qui consiste à favoriser la création d'entreprises innovantes (travail des technopoles), favoriser les logiques d'organisations de filières (travail des pôles de compétitivité) et enfin dynamiser les manifestations professionnelles ciblées.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 370 000 € HT. La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 30 000 € HT.

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Location et aménagement du site, repas et hébergement et installations générales	263 000	Inscriptions et partenaires privés	280 000
Communication et promotion	74 000	Subventions :	35 000
Commercialisation	33 000	- Conseil Régional	25 000
		- Conseil Général	30 000
		- CUB	
TOTAL CHARGES	370 000	TOTAL PRODUITS	370 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire n°E1/90-NN/120/90 du 3/07/1 991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

VU la délibération n°2011/0156 du conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de la société Congrès et Expositions de Bordeaux à hauteur de 30 000 € HT pour l'organisation de la manifestation « Interfibres » qui se déroulera les 6, 7 et 8 septembre 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux est recevable dans la mesure où

cette action s'inscrit dans l'axe 1 « Avenir industriel » et plus particulièrement dans l'action 1.1 « promouvoir les filières industrielles de la métropole » du schéma métropolitain de développement économique,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 30 000 € HT en faveur de la société par actions simplifiées Congrès et Expositions de Bordeaux pour le soutien à l'organisation de la manifestation « Interfibres » qui se déroulera les 6, 7 et 8 septembre 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2011 ; chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2011

M. NICOLAS FLORIAN